

"Quand les réseaux ne fonctionnent plus"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz =
Protection civile, protection de la population, protection des biens
culturels = Protezione civile, protezione della popolazione,
protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **50 (2003)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



UN FILM SUR LA PROTECTION DE LA POPULATION

«Quand les réseaux ne fonctionnent plus»

OFPP. A quoi sert la protection de la population, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2004? Quand interviendra-t-elle? Quelles seront ses tâches? Un nouveau film répond à ces questions.

Inondations, glissements de terrain, accidents industriels, épidémies, attentats terroristes: de tels événements peuvent survenir n'importe quand et sans préavis. Grâce à son nouveau système de protection de la population, la Suisse pourra optimiser l'engagement de ses moyens pour maîtriser les catastrophes et les situations d'urgence. Le point central de la réforme, c'est la collaboration entre cinq organisations partenaires: la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile.

Les effets concrets de la réforme sont présentés dans un film intitulé «Quand les réseaux ne fonctionnent plus – Le nouveau système de protection de la population». Réalisé par le Biennois Werner Hadorn, en collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et le Service cinématographique de l'armée (SCA), ce document met en lumière les divers aspects du nouveau système: tâches, organisation, conduite et coopération.

Les spécialistes ont la parole

Pour tourner son film, Werner Hadorn a pu compter sur des experts reconnus. On entend ainsi le professeur Kurt R. Spillmann, spécialiste des questions de sécurité, commenter le contexte international. La parole est également donnée à des représentants des organisations partenaires: le capitaine Hans Baltensberger, de la police cantonale zurichoise, raconte son expérience de la catastrophe aérienne de Rümlang; Beda Sartory fait part de son engagement en tant que commandant des sapeurs-pompiers locaux lors de l'incendie du centre historique de Wil (SG); enfin, Paul Fux revient sur les inondations de Brigue, sous l'angle des services industriels de la ville. Le film contient également un témoignage bouleversant, celui du maire de Gondo, Roland Squaratti.

Exercice Albatros

C'est un pilote de la Rega, Toni Löttscher, qui présente le point de vue des premiers secours. Marcus Müller, chef de l'office des affaires militaires et de la protection de la population de Bâle-Campagne, fait le point sur la protection civile. Suit une séquence dans laquelle on peut voir l'état-major cantonal en action lors de l'exercice «Albatros». Ce

dernier, qui a eu lieu l'automne 2002 à la frontière des deux Bâle, était destiné à exercer la collaboration entre les organisations partenaires, sur le terrain et au sein de l'organe de conduite.

La conclusion revient au ministre de la protection de la population Samuel Schmid, qui explique le rôle de la Confédération en la matière. Ses propos sont illustrés par une brève visite du Laboratoire de Spiez et de la Centrale nationale d'alarme.

Le résultat est un documentaire vivant grâce aux nombreuses personnalités qui s'y expriment. Servi par des prises de vues originales et spectaculaires, le film donne un tour d'horizon complet. Il peut être diffusé auprès d'un large public et se prête particulièrement aux séances d'information sur la protection de la population.

Disponible en prêt

Le film peut être emprunté dès maintenant, sans frais, en DVD ou VHS (n° de commande VP 688), auprès du Service cinématographique de l'armée, Service de prêt, 3003 Berne, e-mail afd.verleih@he.admin.ch, téléphone 031 324 23 39, fax 031 324 36 85 ou sur Internet à l'adresse www.protopop.ch (rubrique Services/Vidéos/DVD).